

## Méthode du raisonnement syllogistique

Par **2610c**, le **10/11/2014** à **11:00**

Bonjour, j'ai un TD a faire mais je suis bloquée car je ne sais pas trop la méthode du raisonnement syllogistique.

On me demande en fait de résoudre un cas pratique en utilisant la méthode du raisonnement syllogistique et les techniques pertinentes d'interprétation de la règle de droit.  
Et je ne comprends pas trop ce que je dois faire car je ne trouve pas la méthode.  
merci.

Par **joaquin**, le **10/11/2014** à **12:02**

Bonjour,

Le syllogisme est un raisonnement avant tout philosophique, qui fait intervenir 3 propositions : la première (règle générale, dite MAJEURE), la deuxième (règle de l'espèce, dite mineure), et enfin la conclusion, qui doit dépendre des deux propositions précédentes. Par exemple, le cas le plus connu de syllogisme est celui de Socrate :

- 1) Tous les hommes sont mortels (règle majeure)
- 2) Socrate est un homme (cas a l'espèce : mineure)
- 3) Conclusion : Donc socrate est mortel.

Appliqué en droit, le syllogisme fait donc intervenir 3 propositions : LA MAJEURE (règle générale de droit), LA MINEURE (règle appliquée au cas pratique), la conclusion, qui doit être la conséquence logique des deux règles précédentes.

Par exemple , Mr X a blessé involontairement MR Y dans la rue.

MAJEURE : article 1383 du code civil.

MINEURE : Mr X a causé un dommage à Mr Y par imprudence (blessure)

Donc, (conclusion), Mr X doit réparer ce préjudice et dédommager Y.

Cordialement  
JG

Par **2610c**, le **10/11/2014** à **14:43**

merci beaucoup je comprends mieux.